



Laon, le 2 avril 2019

Communiqué de presse

Cérémonie de remise de décrets de naturalisation

Sous-préfecture de Soissons - vendredi 5 avril 2019

Le vendredi 5 avril 2019 à 16 heures, M. Alain FAUDON, sous-préfet de l'arrondissement de Soissons, présidera une cérémonie de remise de décrets de naturalisation dans les salons de la sous-préfecture.

Cette cérémonie vise à accueillir de manière solennelle et chaleureuse dans la communauté nationale les personnes ayant acquis récemment la nationalité française.

Vingt-huit personnes (six enfants et vingt-deux adultes), âgés de 2 ans à 73 ans, sont invitées à cette cérémonie. Elles sont originaires de dix pays différents : Algérie, Belgique, Italie, Kosovo, Madagascar, Mali, Maroc, Portugal, Russie, Sénégal.

Toutes résident aujourd'hui dans l'arrondissement de Soissons, plus précisément à Cuffies, Hartennes-et-Taux, Margival, Ressons-le-Long, Septmonts, Soissons et Villers-Cotterêts.

Parmi ces personnes :

- dix-huit ont été naturalisées par décret ;
- sept adultes sont devenues françaises par déclaration de mariage ;
- deux sont devenues françaises en tant qu'ascendants de Français ;
- une personne a été réintégrée dans la nationalité française.

2, rue Paul Doumer – CS 20656 – 02010 LAON CEDEX

Contact presse : pôle départemental de la communication interministérielle

Tél : 03 23 21 82 15 ou 06 07 98 05 83 ou 06 85 47 34 69 – Courriel : pref-communication@aisne.gouv.fr

www.aisne.gouv.fr – www.facebook.com/prefetdelaisne – Twitter : @Prefet02